



Communiqué FSU – CGT – UNEF (université de Rouen Normandie)

Chères collègues, chers collègues,

nous vous invitons à une AG d'information et d'échange dans le cadre d'une « heure d'information syndicale » accordée par le président de l'université

lundi 22 octobre à 11H30, salle de conférence de la Maison de l'Université.

L'ordre du jour que nous vous proposons concerne deux sujets d'actualité qui mobilisent les personnels de notre établissement et intéressent directement les étudiant.e.s :

- 1) le projet de fusion des universités de Rouen et Caen ;
- 2) le projet « résussites » dans le cadre des Nouveaux Cours Universitaires (PIA3).

Les assises des universités de Rouen et Caen (« Ensemble vers une Université de Normandie ») se sont déroulées les 5 et 11 octobre à Rouen et Caen respectivement, en l'absence de représentant.e.s de l'université du Havre, de l'INSA, de l'ENSICAEN et de l'ENSAN, membres fondateurs de la ComUE, et de la ComUE elle-même. Elles se sont surtout déroulées en l'absence des personnels et des étudiant.e.s des deux universités, à l'exception de quelques élu.e.s et responsables.

Nous en attendons les conclusions par les équipes de direction, néanmoins, la lecture de la presse¹ montre à quel point le processus de fusion est déjà en cours, y compris dans le cadre de négociations directes avec la Région Normandie et avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ainsi, selon une dépêche AEF du 12 octobre qui a interrogé les présidents des universités de Caen et Rouen, « les assises constituent un point de départ d'un processus de création d'une nouvelle université fusionnée ».

¹https://actu.fr/normandie/caen_14118/les-universites-caen-rouen-se-donnent-deux-jours-penser-leur-fusion_18889846.html

<https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/education/fusion-des-universites-normandes-entre-caen-rouen-et-le-havre--ca-coince-deja--GD13896642>

https://actu.fr/normandie/rouen_76540/fusion-universites-normandes-rouen-caen-ouvrent-marche-havre-retrait_18956072.html

Ce qui ne semble pas encore décidé, c'est le statut de ce futur établissement (université fusionnée au sens habituel en conformité avec les lois Faure de 1968 et Savary de 1984 ou « établissement expérimental » dans le cadre des ordonnances qui pourraient être prises en 2019) et ... le lieu de sa future direction. À n'en pas douter, les discussions entre les équipes de direction ne seraient pas de même nature s'il était acté que la future présidence sera à Caen (ou à Rouen) !

Il semble que les questions de démocratie, de collégialité, de transparence et même simplement d'information des personnels et des étudiant.e.s ne soient pas encore d'actualité pour ces équipes de direction visionnaires. Il sera toujours temps de nous demander notre avis, lorsque la décision aura été prise. Il est vrai que les moyens de communication actuels et que l'exercice de la critique tel qu'on l'enseigne à nos étudiant.e.s, ne sauraient permettre la participation des collègues et des étudiant.e.s à ce débat crucial pour leur avenir.